



Cleveland

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 6 décembre 2021,
le RÈGLEMENT NUMÉRO 582 intitulé :**

**QUI REMPLACE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 548 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement en se présentant au secrétariat de l'Hôtel de Ville, au 292, chemin de la Rivière, durant les heures normales de bureau.

Donné à Canton de Cleveland, ce 7 décembre 2021.

Camille Auble
Directeur général/greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland